

#Avenir - Actions sectorielles - Industrie

Métiers et emplois visés :

Tous types d'emplois par rapport à son niveau de qualification

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Les objectifs du dispositif ?

L'action sectorielle vous permettra de découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations en liens avec les besoins d'un territoire.

Grâce à une alternance d'environ 6 semaines entre un organisme de formation, ses plateaux techniques et une entreprise, vous pourrez acquérir des gestes professionnels, apprendre à adopter le bon comportement en entreprise et conforter votre projet dans cette filière.

Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi ;
- Ayant besoin d'élargir ses choix professionnels.

Contenu de la formation :

- Découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations
- Adopter le bon comportement professionnel en entreprise
- Élargir les choix par la découverte des techniques professionnelles sur un plateau technique
- Préparer son immersion en entreprise
- Vivre une immersion en entreprise
- Capitaliser l'expérience (réflexivité et valorisation des compétences)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ces actions permettent aux bénéficiaires de : - Découvrir et expérimenter des métiers notamment par le biais de mises en situation, tant en entreprise qu'en organisme de formation - Travailler ses représentations liées à l'exercice d'un métier ou d'un secteur professionnel - Consolider les compétences transversales (savoirs-être en lien avec une entreprise, soft skills, ...) - Consolider les notions en lien avec les techniques de recherche d'emploi/de formation

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

140 heures

Durée indicative en entreprise :

70 heures

Pré-requis :

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ET DE LA LOGISTIQUE

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation

Intégration via l'étape « d'Analyse des besoins en formation » d'une durée moyenne de 20 heures qui permet aux bénéficiaires d'effectuer un état des lieux de leur parcours personnel et professionnel. Ainsi, sera réalisé un entretien à minima afin de vérifier l'opportunité et l'adhésion du candidat. Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi,
- Sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel,
- Salariés en insertion conformément au cadre d'intervention du dispositif formation des salariés en insertion (PEC, contrats adultes relais, salariés IAE, Salariés EBE)

Le public visé devra, selon les situations, être :

- En démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir ses choix professionnels,
- En recherche d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet de retour à l'emploi

Modalités d'admission :

- Sur entretien

Niveau d'entrée :

Conseillé : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

attestation de compétences

Financement :

Financement sur fonds publics

Tarif de référence :

0€/heure

Lieu(x) de formation :

VIRE NORMANDIE

Accès Handicapés :

Antenne accessible en rez de chaussée. Le référent handicap de l'antenne se tient à la disposition des personnes en situation de handicap, de l'accueil jusqu'à la fin de la formation suivie.

Prochaines dates :

Formation du 11/09/2023 au 20/10/2023

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Céline BOUHOURS

Téléphone : 02 31 66 25 00

Courriel : celine.bouhours@ac-normandie.fr